LUXEMBOURG CONFEDERATION
SERVICES • COMMERCE • TRANSPORT

Communiqué de presse

Élargissement du travail dominical de 4 à 8 heures dans le commerce – Un coup de pouce essentiel pour soutenir nos PME et revitaliser le commerce local !

Luxembourg, le 14 octobre 2024

Luxembourg Confederation salue l'annonce du Ministre du Travail concernant le projet de loi visant à modifier l'article L.231-4 du Code du travail, permettant désormais aux salariés de travailler jusqu'à 8 heures le dimanche dans les commerces.

Cette évolution, réclamée de longue date, répond ainsi à une demande pressante des salariés et des PME, visant à adapter le cadre législatif aux réalités économiques et sociales. Le prolongement du travail dominical à 8 heures, en maintenant la majoration salariale de 70%, offre une flexibilité accrue pour les entreprises tout en garantissant le respect des droits des salariés et le renforcement de leur pouvoir d'achat. Par ailleurs, l'extension de cette possibilité aux commerces est tout à fait cohérente, d'autant que de nombreux secteurs en bénéficient déjà.

Dans un contexte de concurrence croissante avec le commerce en ligne, il est crucial que les commerçants puissent exercer leur activité lorsque les clients sont disponibles. De plus, offrir aux PME les mêmes outils que les grandes enseignes permet non seulement de mieux répondre aux attentes des consommateurs, mais aussi de revitaliser les centres-villes en luttant contre la vacance commerciale.

Ainsi, cette initiative reflète la volonté de concilier les besoins des entreprises et les attentes des salariés en offrant une meilleure « work-life balance ». En outre, l'introduction de modèles de travail plus flexibles envoie un signal fort à l'économie

7, rue Alcide de Gasperi
L-1615 Luxembourg
(+352) 439 444
info@confederation.lu

Luxembourg Confederation a.s.b.l.
R.C.S. Luxembourg F5163

luxembourgeoise, en facilitant une meilleure adaptation aux défis économiques actuels, tout en protégeant le pouvoir d'achat des ménages.

Luxembourg Confederation soutient pleinement le projet de loi présenté par le Ministre du Travail, qui propose une réforme équilibrée alliant flexibilité et protection des droits des salariés.

À propos de Luxembourg Confederation

Luxembourg Confederation, créée en 1909, est une confédération de fédérations professionnelles, conférant une voix aux entreprises des secteurs des Services, du Commerce et du Transport. Elle compte aujourd'hui 22 fédérations affiliées et plus de 1.800 entreprises membres, comptant parmi les plus grandes organisations d'employeurs du pays.

Contact : press@confederation.lu ou +352 439 444